

21<sup>ème</sup> session du Groupe de travail de l'Examen périodique universel

(19-30 janvier 2015)

Guinée

**Intervention du Représentant Permanent de la France**

Genève, le mardi 20 janvier 2015 (matin)

Merci, Monsieur le Président. Je voudrais saluer Monsieur le Ministre des droits de l'Homme et des libertés publiques de Guinée ainsi que la délégation guinéenne.

La France salue les avancées réalisées par la Guinée pour achever la transition démocratique, pour mettre en place des institutions démocratiques et renforcer l'état de droit, et souhaite que la préparation et l'organisation des élections en 2015 se déroulent dans le plein respect des normes démocratiques et des droits de l'Homme.

La France souhaiterait faire les recommandations suivantes à la Guinée :

- Abolir la peine de mort ;
- Accélérer les poursuites judiciaires à l'encontre des auteurs des violations des droits de l'Homme commises en 2009, établir des mécanismes de réparation pour les victimes et rendre opérationnel le processus justice, vérité et réconciliation ;

- Poursuivre la formation des forces de sécurité et de défense au respect des droits de l'Homme et assurer que les violations commises par ces forces font l'objet de poursuites judiciaires ;
- Poursuivre la réforme de la justice en mettant en œuvre le plan d'actions prioritaires, notamment pour l'amélioration des conditions de détention ;
- Lutter contre les violences à l'égard des femmes, en particulier les mutilations génitales féminines, en assurant que celles-ci fassent systématiquement l'objet de poursuites judiciaires et en organisant des actions de sensibilisation ;
- Prendre les mesures nécessaires pour garantir le droit de manifester pacifiquement ;
- Soutenir l'action du Ministère des droits de l'Homme et des libertés publiques et prendre les mesures nécessaires pour que l'Institution nationale indépendante des droits humains soit conforme aux Principes de Paris.

Je vous remercie./.